PLURADIS
VILLE DE SARCELLES
AGIR ET CONSTRUIRE ENSEMBLE

PLAN TERRITORIAL
DE LUTTECONTRE LE RACISME,
L'ANTISÉMITISME ET LES DISCRIMINATIONS

2019 - 2022

Ville de Sarcelles

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFECTURE DU VAL D'OISE

DILCRAH
DÉLÉGATION INTERMINISTÉRIELLE À LA LUTTE CONTRE LE RACISME, L'ANTISÉMITISME ET LA HAINE ANTI-LGBT

Roissy Pays de France
Communauté d'Agglomération

Les Partenaires

licra

TOUCHE PAS À MON POTE

UEJF
UNION DES ÉTUDIANTS JUIFS DE FRANCE

WWW.SARCELLES.FR

PRÉAMBULE

La Ville de Sarcelles est singularisée par la diversité de sa population. Les différences entre les habitants, quelles qu'elles soient, constituent le socle du vivre ensemble. Cette richesse est issue de de l'histoire et de la culture d'un territoire qui a su accueillir des habitants venus d'horizons différents depuis les années 50.

Le racisme, l'antisémitisme et les discriminations sont des maux de la société observables à l'échelon mondial, européen et national.

Et nos territoires ne sont pas épargnés par cette problématique. De plus le sentiment de discrimination vécu par les habitants des quartiers prioritaires est plus important qu'ailleurs. En outre, ces territoires sont fragilisés par des stigmates liés aux crises de l'emploi et du logement mais aussi aux questions d'éducation, de sécurité et plus largement d'insertion et d'intégration dans la société française.
Ces difficultés affaiblissent le sentiment d'appartenance des habitants des quartiers prioritaires de la Politique de la ville.

Le premier ministre rappelle, dans l'éditorial du Plan national du lutte contre le racisme et l'antisémitisme 2018 – 2020 que « le racisme et l'antisémitisme ont tué en France ces dernières années ». Ce plan, piloté par la D.I.L.C.R.A.H, s'articule autour de quatre axes : lutter contre la haine sur internet ; éduquer contre les préjugés et les stéréotypes ; mieux accompagner les victimes ; investir de nouveaux champs de mobilisation.

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine promulguée le 21 février 2014 précise que la politique de la ville vise à concourir à l'égalité entre les femmes et les hommes, à la politique d'intégration et à la lutte contre les discriminations dont sont victimes les habitants des quartiers prioritaires et à réduire les inégalités observées à l'échelle nationale. La lutte contre les discriminations et l'égalité femmes hommes constituent des cibles transversales obligatoires pour chacune des thématiques du contrat de ville. La mise en place de plans territoriaux donne l'occasion d'une mise en transversalité de ces différentes thématiques.

La défense des valeurs républicaines que sont l'égalité entre les citoyens, la solidarité, la citoyenneté et le vivre ensemble sont chères à notre territoire et particulièrement à Sarcelles où nous n'avons pas attendu pour agir : avec les citoyens, les associations, les représentants des cultes et les institutions, la municipalité est engagée dans différentes actions depuis de nombreuses années et il est nécessaire de continuer les efforts entrepris et de les faire évoluer.

Pour cette raison, la Ville de Sarcelles engage en 2019 un plan territorial de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations signé avec l'État et de la Communauté d'Agglomération, et avec le concours des associations locales et citoyens de Sarcelles ainsi que de la Licra, de S.O.S Racisme, de l'U.E.J.F. et des acteurs locaux du territoire.

PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE

SE RASSEMBLER POUR MIEUX AGIR

Engager cette dynamique, c'est rassembler les volontés, les idées et les moyens pour mieux identifier les problèmes, affiner la compréhension des situations et adapter les manières d'agir : agir contre le racisme, contre l'antisémitisme, pour l'égalité femmes-hommes, contre les discriminations à l'emploi et contre toutes les autres formes de discrimination.

« JOUER COLLECTIF » ET AVEC MÉTHODE

La Ville de Sarcelles animera cette dynamique, en coordination avec la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France qui met en oeuvre un Plan de lutte contre les discriminations. L'enjeu de ce pilotage est triple. Établir un diagnostic partagé de la situation sur le territoire pour identifier les problèmes et inventorier les solutions proposées. Rechercher et expérimenter de nouveaux modes d'actions et champs de mobilisation. Évaluer les actions réalisées.

Un comité de pilotage composé des élus, des institutions, d'associations nationales et des acteurs locaux est installé pour définir les orientations. Il se réunit une fois par an pour arrêter le bilan de l'année écoulée et définir les orientations de l'année à venir. Des groupes de travail thématiques structurent l'animation du projet.

Un diagnostic de territoire sur le racisme, l'antisémitisme et les discriminations sera engagé. Il a pour objectifs de repérer et d'identifier les problèmes, d'inventorier les réponses apportées et celles qui manquent, d'identifier les points d'appui pour bâtir le plan et de formuler des préconisations. Le diagnostic doit s'inscrire dans le temps et des actions seront mises en place pendant sa réalisation sans attendre la production des préconisations.

Un programme d'action est présenté en annexe du plan. Il s'inscrit dans une double dimension : des actions mises en oeuvre à très court terme dès le lancement du plan ; des actions à moyen et long termes, co-construites au fil de l'eau avec les partenaires du projet et selon le diagnostic et des préconisations.
L'évaluation des actions mises en place est essentielle pour mesurer leur efficacité mais aussi pour bâtir et adapter le plan aux besoins du territoire et des publics. Chaque action reposera sur une grille d'objectifs opérationnels et de critères et

indicateurs d'évaluation préalablement définis. L'évaluation des actions permettra d'établir un bilan annuel global du plan.

CONTRACTUALISER

Le plan lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations de Sarcelles fait l'objet d'une contractualisation triennale avec l'État , la communauté d'Agglomération et les associations partenaires (Licra, S.O.S Racisme, U.E.J.F.) sur la base des objectifs définis.

Une charte locale, établie pour la circonstance et reprenant les valeurs, les principes et les règles du plan permettra de sceller l'engagement des différents acteurs qui rejoindront le projet. Des conventions seront établies avec les partenaires dont les projets engagés nécessiteront un encadrement juridique.

DES ORIENTATIONS DÉFINIES

Ce plan est construit selon quatre orientations : l'éducation, la mémoire, le vivre ensemble et les discriminations à l'emploi.

L'éducation : La sensibilisation des jeunes est prioritaire et il est important qu'elle concerne toutes les classes d'âge, de la maternelle jusqu'au lycée. Ce travail consiste à lutter contre les préjugés, les stéréotypes et les représentations notamment en favorisant la rencontre et les échanges entre les élèves. Il s'inscrit dans un partenariat avec les établissements scolaires publics et privés sous contrat et les clubs sportifs.

La mémoire
Le travail de mémoire a pour objectif de permettre aux jeunes générations de mieux comprendre comment des individus et des communautés issus d'origines très différentes ont contribué, grâce au creuset républicain, à la construction de la nation française. A Sarcelles sont présentes de nombreuses communautés et sont organisées des commémorations pour se souvenir de faits qui ont marqué leur histoire. Un travail de transmission, de souvenir, d'échange, de connaissance et reconnaissance de l'autre pourra prendre appui sur ce capital local dans des dimensions intergénérationnelles et inter communautaires.

Le vivre ensemble
Sarcelles est un territoire où le vivre ensemble est une réalité et où la fraternité a toujours existé entre les différentes communautés. Il convient de valoriser, d'entretenir et de renforcer ces valeurs chères à la population et importantes pour l'équilibre du territoire. Cela passe par des rencontres entre les habitants, des temps de vie partagés par toutes et tous autour d'évènements culturels, festifs et évènementiels : spectacle vivant, musique, humour, sport et convivialité.

Les discriminations à l'emploi
Les quartiers prioritaires de la politique de la ville sont notamment concernés par les discriminations dont les processus de ségrégation et d'exclusion peuvent engendrer des formes multiples de discriminations. A l'appui de plusieurs études , la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France, dans le cadre de ses compétences, porte un projet de plan territorial de lutte contre les discriminations notamment sur les questions d'éducation, d'accès à l'emploi et à la formation. Le plan proposé par la Ville Sarcelles sera co-construit avec la Communauté d'Agglomération et articulé avec son projet.

QUELQUES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE

2015
Diagnostic des besoins en matière de phénomènes discriminatoires par le cabinet ALTIDEM

2015-2016
Mission d'élaboration et de mise en oeuvre d'un programme de professionnalisation en matière de
LCD par le cabinet EXPRESSION

2017-2018
Diagnostic stratégique en matière de lutte contre les discriminations et transmission d'une enquête en ligne à destination des habitants du territoire réalisés par le cabinet EQUALITY CONSULTING ETHNIQUE ET DIVERSITÉS

UNE DÉMARCHE GLOBALE ET TRANSVERSALE

De manière transversale à l'ensemble des quatre axes du plan seront abordées les questions relatives à l'égalité femmes-hommes, la lutte contre la haine anti LGBT, le handicap et toutes les autres formes de discrimination.
Le plan est une opportunité de mettre en transversalité différents dispositifs relevant des politiques publiques sectorielles actives à l'échelon local : accès à l'emploi et à la formation, citoyenneté et laïcité, égalité femmes-hommes, Contrat Local de Prévention et de Sécurité, Contrat Local de Santé, Projet Local d'Éducation, Contrat Local d'Éducation Artistique, politique jeunesse, Réseau d'accompagnement et d'appui à la parentalité, soutien à la vie associative, action culturelle, action sportive, action sociale territoriale, handicap et accessibilité, démocratie locale et participation citoyenne.

LES OBJECTIFS DU PLAN

1. Réaliser un travail d'inventaire et d'évaluation de l'existant ;
2. Rassembler et mobiliser contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations ;
3. Sensibiliser, informer et communiquer avec les habitants ;
4. Accueillir, accompagner, protéger et soutenir les victimes ;
5. Former et accompagner les acteurs ;
6. Évaluer l'impact et les résultats des actions réalisées.

Ces objectifs sont transversaux aux quatre orientations du plan : éducation, mémoire, vivre ensemble,emploi-formation.

ENGAGER UNE DÉMARCHE DE QUALITÉ, EXPÉRIMENTER ET MODÉLISER

La Ville de Sarcelles engage ce plan dans une démarche de recherche de résultats et de qualité.

Le projet prend appui sur les compétences spécialisées de l'État et plus particulièrement de la délégation interministérielle de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT.
Le partenariat associatif initial concerne les associations locales engagées mais prend aussi appui sur les associations nationales spécialisées et reconnues que sont la LICRA, S.O.S Racisme et l'U.E.J.F.

La Ville positionne le pilotage du projet au niveau de sa direction générale des services et mobilise trois agents qualifiés : un chef de projets et deux chargés de mission.

Enfin, avec l'appui de la D.I.L.C.R.A.H, Sarcelles souhaite devenir un territoire d'expérimentation de la meilleure reconnaissance et gestion des actes de haine (racistes, antisémites et homophobes). A partir de l'expérience menée à Sarcelles, le Ville souhaite engager un processus de création d'un label autour de la dynamique partenariale engagée, de l'adaptation d'outils et d'actions en réponse aux problèmes observés ainsi que de la méthodologie employée.

POURQUOI UN LABEL ?

- Pour une communication large, lisible et répandue auprès de la population et des acteurs
- Pour modéliser les expérimentations réussies
- Pour une démarche de qualité et de résultats : pilotage, évaluation, innovation
- Pour marquer l'engagement de la Ville et de ses partenaires dans le temps

PRÉSENTATION DU PLAN

1. DIAGNOSTIQUER LA SITUATION

a. Un travail d'inventaire et d'évaluation de ce qui existe

Le premier apport du plan consiste à réaliser l'inventaire des actions réalisées selon les différents objectifs du projet :

- Les actions de rassemblement et de mobilisation ;
- L'information et la sensibilisation des habitants ;
- L'accueil et l'accompagnement des victimes ;
- La formation des acteurs.

Ensuite, dans le cadre de groupes de travail thématiques, une évaluation de chaque projet sera produite afin d'alimenter un bilan global de ce qui est fait sur le territoire en termes d'actions, d'organisation et de résultats.

b. Un diagnostic des situations et des besoins dans le cadre d'une démarche de travail confidentielle et sécurisée

Afin de repérer les situations à caractère raciste, antisémite ou discriminant, un groupe de travail spécifique sera mis en place avec les partenaires du projet. Cadré par des garanties fonctionnelles et organisationnelles de confidentialité, ce travail consistera dans un premier temps à analyser les situations pour les comprendre puis, dans un second temps, à vérifier les réponses qui sont apportées ou qui devraient l'être.

Pour ce travail, la Ville de Sarcelles mobilisera les partenariats pertinents afin de produire un travail suffisamment encadré sur les plans technique, scientifique, déontologique, juridique et politique.

2. RASSEMBLER ET MOBILISER CONTRE LE RACISME, L'ANTISÉMITISME ET LES DISCRIMINATIONS

Ce que nous faisons :

Concours « La flamme de l'égalité » : école Marcel Lelong lauréate 2019 de sa catégorie par le film d'animation « lettre à mon ancien maître »

Réseau « Lire à la maison » - prix de littérature FETKANN « Maryse CONDE » : émancipation de la jeunesse en donnant accès aux valeurs de la République par la littérature.

Commémorations avec 13 cérémonies pour se souvenir : guerres mondiales, génocides, victimes du terrorisme, esclavage colonial, répressions et crimes commis par l'État français. Participation des associations locales, des habitants, du Conseil des retraités citoyens et des groupes scolaires.

Saison culturelle qui met en valeur la diversité des cultures par les arts vivants, plastiques, picturaux, festival de danse de Hip Hop, Jardin des musiques du monde, concert des musiques du monde par le conservatoire de musique.

Projet de jumelage et d'échange avec Abou Gosh : échanges entre les jeunes de Sarcelles un village israélien dont la population est majoritairement musulmane.

Réseau d'accompagnement et d'appui à la parentalité en soutien des familles.

Accompagnement vers la formation et l'emploi des populations des quartiers prioritaires piloté par la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France : Mission locale, formation professionnelle, associations d'accompagnement vers l'emploi…

Accueil des travailleurs handicapés organisé par la direction des ressources humaines de la Ville et sensibilisation des personnels.

Agenda d'accessibilité programmée : création à l'échelon communal d'un outil de stratégie patrimoniale pour les personnes à mobilité réduite.

Ce que nous allons faire :

Animer la dynamique de projet par la mise en transversalité des différents dispositifs et politiques publiques locales (P.L.E, accessibilité, C.L.P.S, R.I.J, Réaap, C.L.S…).

Créer un appel à projet en soutien aux initiatives associatives locales pour soutenir les réseaux associatifs territoriaux et ancrer le projet au coeur du territoire, dans la proximité avec les habitants.

Développer des partenariats avec les musées nationaux et les lieux de mémoire : Musée national de l'immigration, le Mémorial ACTE et le Musée d'art et d'histoire du judaïsme, le Camp des Mille, Auschwitz, Rivesaltes, Pointe-à-Pitre…

Intervention dans les collèges et les lycées avec le projet COEXIST porté par l'U.E.J.F et S.O.S Racisme : travail d'identification et déconstruction des préjugés.

Un travail de mémoire sur les parcours migratoires des grands sportifs. Projet réalisé par la LICRA auprès des clubs sportifs de la ville et de leurs adhérents. Capitalisation et transmission du travail réalisé par des réalisations graphiques ou audiovisuelles.

Organisation d'échanges entre les jeunes des établissements scolaires publics et privés autour de rencontres et projets communs portés par l'U.E.J.F. Favoriser les reconnaissances mutuelles.

Développer les rencontres intergénérationnelles et interculturelles, avec les associations, le Conseil des retraités citoyens, les conseillers citoyens, les centres de loisirs, les écoles, les centres sociaux, autour des différentes commémorations et par des projets thématiques relatifs à l'histoire des différentes communautés du territoire.

3. SENSIBILISER, INFORMER ET COMMUNIQUER AVEC LES HABITANTS

Ce que nous faisons :

Tout le mois de mars, des actions structurées dans les quartiers autour de la « semaine d'éducation et d'action contre le racisme et l'antisémitisme » et la « journée internationale du droit des femmes » : échanges, débats, expositions, temps conviviaux, projections film, animations, spectacle vivant… Service Démocratie locale, associations AFASE, APEC, MJC, Entre Aide, Accueil et culture, Du côté des Femmes, centres sociaux.

Théâtre forum avec la compagnie « Entrée de jeu » avec les habitants et ateliers de théâtre dans les collèges : lutter contre les préjugés et les représentations.

Le Bureau Information Jeunesse labellisé dans le cadre du Réseau Information Jeunesse du Val d'Oise.

L'exposition « Moi jeune citoyen » qui permet aux enfants et jeunes de comprendre le fonctionnement de l'institution judiciaire du civil au pénal.

Atelier jeunesse « critique des média », réalisé par l'association ARTEMIS dans le cadre du projet « Réseau républicain citoyen ».

Un « opéra pour moi aussi », sensibilisation des collégiens aux filières d'accès aux métiers de l'Opéra.

Les visites du musée de l'immigration avec les habitants organisées par le service démocratie locale.

« Les entretiens de l'excellence » : accompagnement des jeunes vers les filières d'excellence mis en place par la Caisse des écoles.

Journée internationale des droits de l'enfant mise en place par la direction de l'enfance au mois de novembre.

Les semaines de l'intergénération où des projets spécifiques peuvent émerger comme la création d'un ouvrage « parcours de migrants »

Ce que nous allons faire :

Projet « C'est quoi l'amitié ? » : Ateliers philo pour les tous petits dans les écoles primaires et maternelles animés par Lou PASTORINI et Mes CHEROUTER.

Des cycles de conférences thématiques dans le cadre de l'Université populaire de Sarcelles lancée en juin 2019. Les thèmes et les intervenants seront définis et choisis dans le cadre des partenariats établis, notamment en prenant appui sur le conseil scientifique de la D.I.L.C.R.A.H.

Un cycle d'expositions thématiques itinérantes organisé avec S.O.S Racisme : exposition « Martin LUTHER KING, la force de l'engagement » ou « Passeport pour la fraternité ».

Réaliser un livret d'information à l'usage de la population : définition des termes, les procédures qui existent, les dispositifs, les bonnes pratiques, l'annuaire des acteurs…

Un travail d'information, de sensibilisation et de partage, à destination des habitants, sera engagé sur le thème du dialogue inter religieux et associera les représentants des cultes locaux et en prenant appui sur le programme EMOUNA de Science Po.

4. ACCUEILLIR, ACCOMPAGNER, PROTÉGER ET SOUTENIR LES VICTIMES

Ce que nous faisons :

Accès aux droits pour tous par des permanences d'accès aux droits et un écrivain public dans les plateformes de service public.

Les permanences du délégué du défenseur des droits à la Maison de la Justice et du Droit.

Des permanences de juristes, avocats, notaires, huissiers à la Maison de la Justice et du Droit.

Accueil des victimes au commissariat de police : permanences d'un médiateur psychologue et d'une assistante sociale.

Permanence associative projets soutenus par la Politique de la ville.

Accès aux droits des jeunes : permanences du C.L.P.S et dispositif « SMS mes droits »

Groupe de concertation et de suivi des adolescents en difficulté par le Pôle de prévention jeunes et familles.

Ce que nous allons faire :

Rassembler et coordonner l'ensemble des acteurs sur la thématique de l'accueil des victimes.

Établir un diagnostic de la fonction d'accueil des victimes sur le territoire pour identifier les difficultés rencontrées par la population, les réponses apportées, les acteurs et les moyens mobilisés.

Explorer de nouvelles orientations en matière d'action, d'organisation, de partenariat et de communication.

5. FORMER ET ACCOMPAGNER LES ACTEURS

Ce que nous faisons :

Formation des animateurs et éducateurs à la médiation interculturelle dans le cadre du jumelage avec le village d'Abu Gosh et en partenariat avec l'U.E.J.F.

Formation des encadrants de jeunes à la mise en place d'ateliers de « critique des médiats » dans le cadre du projet « Réseau républicain citoyen » développé par l'association ARTEMIS.

Formation des agents communaux sur l'accueil des personnes porteurs de handicap et des enfants sujets à troubles du comportement.

Ce que nous allons faire :

Structurer une offre de formation pour les agents communaux dans le cadre de l'offre de formation du CNFPT et répondant à des objectifs définis : racisme, antisémitisme, égalité femmes-hommes, non-discrimination en raison de l'identité de genre ou de l'orientation sexuelle handicap, laïcité…
Proposer une offre de formation diversifiée et ciblée s'adressant aux agents publics mais aussi à des acteurs associatifs en tissant de nouveaux partenariats notamment en s'appuyant sur les formations du Camp des Milles et du C.N.F.P.T.

6. ÉVALUER L'IMPACT ET LES RÉSULTATS DES ACTIONS RÉALISÉES.

Les dimensions expérimentale et prospective du plan mis en oeuvre s'appuieront sur un principe d'évaluation et de mesure des résultats de chaque action réalisée. C'est un paramètre essentiel qui permettra d'opérer des choix sur les orientations du projet en prenant appui sur ses réalisations concrètes.

Ce travail permettra de dresser un bilan global du projet chaque année.

L'évaluation des actions repose sur plusieurs principes :

- La clarification des publics concernés par les actions, la définition des résultats attendus ainsi que des critères d'évaluation pour mesurer ces résultats.
- Des évaluations et un bilan partagés avec l'ensemble des partenaires du plan.
- La participation d'habitants ou de leurs représentants pour témoigner de leurs vécus et éclairer la réflexion avec leurs avis et suggestions.

Patrick HADDAD
Maire de Sarcelles

Annie PERONNET
ice Présidente de la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France
Pour le Président

Le Préfet du Val d'Oise
Représenté par le Préfet délégué pour l'égalité des chances
Sébastien JALLET

Frédéric POTIER
Délégué interministériel à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT

Et les partenaires du projet

Mario STASI
Président de la LICRA l'U.E.J.F

Dominique SOPO
Président de S.O.S Racisme

Noémie MADAR
Présidente de l'U.E.J.F

QUELQUES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE

JUILLET
Fresque monumentale sur le thème des personnalités qui ont lutté contre les discriminations à l'école Pasteur avec l'artiste Bruce CLARKE.

SEPTEMBRE
Soirée d'ouverture du projet reprise chaque année pour partager avec les habitants et les partenaires le bilan de l'année passée sous format de manifestation évènementielle alliant des témoignages, des exposés de projets réalisés, l'intervention de spécialistes, en tables rondes, des interludes musicaux et sketches humoristiques.

Festival international de danse Hip Hop sur 3 jours.

Conférence Université Populaire de Sarcelles « les mouvements sociaux et les révoltes populaires » par Marc CHEVALIER.

NOVEMBRE
La journée internationale des Droits des enfants fête ses 30 ans en 2019.

Conférence Université Populaire de Sarcelles « la citoyenneté à l'ère du numérique » par Marc CHEVALIER. MARS

Semaine d'éducation et d'actions contre le racisme et l'antisémitisme.

Les journées du droit de femmes et de lutte contre les discriminations.

AVRIL
Spectacle «Mon beau capitaine» S. SHWART BART / M. GALET LALANDE.

JUIN
Forum de lutte contre les discriminations de la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France.

Vivre ensemble dans les quartiers avec les fêtes de quartier.
Comité de pilotage annuel.

Les associations locales de Sarcelles
Le Conseil des retraités citoyens de Sarcelles
Les Conseillers citoyens de Sarcelles
Les services de la Ville de Sarcelles et de la Communauté d'Agglomération

Ligue Internationale Contre le Racisme et l'Antisémitisme

S.O.S Racisme

Union des Étudiants Juifs de France

PLURADIS
VILLE DE SARCELLES
AGIR ET CONSTRUIRE ENSEMBLE

CENTRE ADMINISTRATIF
4 PLACE DE NAVARRE

01 34 38 20 42
WWW.SARCELLES.FR

SUIVEZ NOUS SUR :

@sarcellesmaville
@VilleSarcelles
ville_de_Sarcelles
ville_sarcelles

Ville de Sarcelles